

	<p>AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes Délégation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon Association Vélo 5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse 05 34 30 94 18 Site : http://www.vvv-sud.org</p>
---	---

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud n°22 - 08 Septembre 2013

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Parution : mensuelle

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Vélo et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : D. Brisset, O. Brun, JL Calmettes, JJ. Courrée, M. Delphin, G. Gallardo, Y. Goroneskoul, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, JF. Lataste, P. Lefevre, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, Ph. Rançon, G. Rouland, J. Savary, A. Sénicourt, D. Siffray, E. Thyss, R. Unseld, M. Vallès, ...).

Lettre n°22 : envoyée à : 120 personnes, inscrites avant le 08-09-2013.

Voici le numéro 22 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

NB : Vos idées d'amélioration du contenu de la lettre sont les bienvenues ! Envoyez vos informations.

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

France (concernant le sud)

Cahier des charges des Véloroutes et Voies Vertes (2002) : un texte de référence utile à tous : publication ici du texte intégral - Partie 3 - Types et statuts des voies empruntées par les Véloroutes et Voies Vertes

Le « Cahier des charges des Véloroutes et Voies Vertes du réseau des itinéraires cyclables d'intérêt national », adopté en 1998 et corrigé en 2002, constitue un document de référence : toutes les Véloroutes et Voies Vertes aménagées devraient respecter les caractéristiques de ce Cahier des charges. Nous publions ici ce texte, par morceaux.

Partie 3- Types et statuts des voies empruntées par les Véloroutes et Voies Vertes:

« Les véloroutes pourront emprunter :

- des voies vertes, qui devront constituer à terme l'essentiel du schéma national des véloroutes ;

- des routes secondaires à circulation modérée (maximum 1 000 véhicules/jour). L'utilisation de ces petites routes dites " tranquilles " sera fonction de l'accidentologie tous modes de déplacements repérée sur ces routes, du profil, de la visibilité générale, du trafic automobile et des poids lourds, et de la vitesse des véhicules. Une signalisation spécifique sera nécessaire pour alerter fortement les automobilistes que ces routes constituent des voies partagées. Une fiche technique précisera à quelles conditions ces routes pourront être utilisées pour un itinéraire véloroute ;

- des pistes cyclables, exclusivement réservées aux cycles à deux ou trois roues ;

- en milieu urbain, des zones 30, des couloirs bus mixtes bus-vélo, des rues dont un sens de circulation est réservé aux cyclistes, des allées de parcs urbains, des aires piétonnières... ;

- à titre provisoire, sur de courtes distances, lorsqu'il n'existe pas d'autre solution pour assurer la continuité de l'itinéraire, des bandes cyclables en bordure de chaussée. Dans le cadre de l'itinéraire véloroute, cette possibilité n'est envisageable que dans le cas où aucune autre solution apportant une sécurité renforcée ne peut être adoptée dans l'immédiat en bordure des routes secondaires ou principales (trafic supérieur à 1000 véhicules/jour), du fait de la configuration de l'espace, et après avoir vérifié qu'aucun itinéraire alternatif n'est possible.

Les véloroutes constituant une vitrine pour le grand tourisme à vélo, tant pour la traversée des villes qu'en interurbain, le maître d'ouvrage s'engagera alors à réaliser un itinéraire définitif répondant au cahier des charges, en supprimant les bandes cyclables.

Les voies vertes pourront être réalisées soit sur des voies à créer, soit sur des voies existantes :

- chemins de service le long des canaux et des rivières navigables. Voies navigables de France en est généralement gestionnaire pour le compte de l'Etat. La réglementation actuelle ne permet l'accès qu'aux seuls piétons. Afin de les ouvrir à d'autres usagers, des conventions de superposition de gestion seront à conclure avec les collectivités maîtres d'ouvrage et notamment les départements. Le bénéficiaire de la superposition de gestion assurera en particulier la charge de l'entretien supplémentaire nécessaire à la pratique de la randonnée cycliste et des autres usages sur les chemins de services. La réfection préalable des berges et les contraintes d'exploitation devront nécessairement être prises en compte ;

- chemins forestiers. Des conventions seront à conclure, soit avec l'Office national des forêts, soit avec les propriétaires des forêts privées ;

- chemins d'exploitation. Il seront choisis de préférence parmi ceux qui sont déjà goudronnés car utilisés par des engins agricoles. Il faudra veiller à ce que leur intégration à l'itinéraire véloroute soit compatible avec leur usage professionnel ;

- voies ferrées désaffectées. Il appartient aux collectivités territoriales de veiller à s'assurer la maîtrise de l'emprise des voies en les rachetant à leur propriétaire. La procédure de déclassement en vue de la vente de l'emprise ne peut être engagée que lorsqu'une demande d'achat a été formulée par une ou plusieurs collectivités. Lorsqu'ils sont disponibles, les éléments de l'emprise (rails, ballast, équipements annexes) et les anciennes gares peuvent aussi être achetés et utilisés pour l'aménagement de la voie verte ;

- voiries de domaines privés, sous réserve d'une convention assurant un usage permanent de l'itinéraire ;

- emprises au sol de réseaux souterrains (câblage électrique, fibres optiques...) ;

- tous aménagements en site propre en milieu urbain, parties de boulevards ou rues réaffectées, allées de parcs urbains... »

Pour lire le texte complet et le télécharger : <http://www.vvv-sud.org/cahierdescharges.html>

France

Application de la Loi Laure : une étude utile pour le vélo urbain et les Véloroutes et Voies Vertes

Le ministère de l'Ecologie vient de publier, dans la collection "Études et documents ", un excellent dossier de synthèse intitulé : « Pistes pour rendre efficiente l'obligation de créer des itinéraires cyclables en milieu urbain ». Ce document analyse l'article 20 de la Loi Laure de 1996. L'article 20 promeut l'utilisation du vélo en imposant aux collectivités territoriales d'aménager des itinéraires cyclables lorsqu'elles effectuent des travaux de voirie, et de ce fait, diminuer les pollutions atmosphériques. Ce document du CGDD fait le point sur la jurisprudence de la loi LAURE (et sur ses limites ou faiblesses) et propose des pistes d'amélioration, liées à l'impératif d'améliorer la qualité de l'air en ville. A noter que les axes d'entrée-sortie d'agglomération sont concernés, et très importants pour créer un réseau de Véloroutes et Voie Vertes ! Dossier à lire. Téléchargement possible et gratuit.

Voir : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?article32738>

Voir (lien direct) : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Pistes-pour-rendre-efficiente-l.html>

France

4 lignes de cars départementaux du Finistère acceptent le transport des vélos en été : à copier dans le sud !

Depuis 2013, en période estivale (du 6 Juillet au 2 Septembre), afin de favoriser le tourisme à vélo sur les Véloroutes et Voies Vertes , 4 lignes de cars départementaux du Finistère acceptent gratuitement le transport des vélos, sur des racks arrière permettant le transport de 8 vélos. Les lignes desservent la Véloroute du littoral et les Voies Vertes. Les départements du sud devraient adopter cette politique pour les lignes de cars desservant des lieux touristiques. ... Voir:

http://www.viaoo29.fr/presentation/?rub_code=74&thm_id=91&gpl_id=&part_id

Autres cas en France, voir : <http://www.vvv-sud.org/acces-bus.html>

Régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Randonnée vvv-sud 2013 pour la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) du 1^{er} au 12 Juillet : 12 jours de tourisme à vélo et de promotion de la Véloroute (690km) et succès pour les 40 cyclo-randonneurs

L'Association Vélo, délégation régionale de l'AF3V, a organisé une troisième randonnée vélo "militante" du 1^{er} au 12 Juillet 2013, de l'Atlantique à la Méditerranée, entre Anglet et Le Barcarès, en traversant trois régions. Objectif : faire connaître le tourisme à vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, et demander une Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) de 620km entre l'Atlantique et la Méditerranée, car cet axe, prévu aux schémas national et régionaux, avance très lentement, surtout dans les Hautes-Pyrénées. La randonnée a connu un grand succès, malgré les inondations du mois de Juin qui avaient provoqué de grands dommages dans les vallées traversées entre Pau, Lourdes, Tarbes et Saint-Gaudens: plus de 40 cyclo-randonneurs chaque jour ont parcouru le futur itinéraire, et ont été reçus dans les Mairies des villes étapes, ou sur le parcours. Dans les Hautes-Pyrénées, les villes de Tarbes et de Lourdes ont soutenu la randonnée et le projet. À Pamiers, les randonneurs ont renforcé par leur présence la demande de traversée sécurisée de la RN20 faite depuis longtemps par l'association Vélo'riège. Dans les Pyrénées-Orientales, 10 cyclistes de l'association Vélo en Têt ont fait la dernière étape, et le projet de Véloroute a reçu un accueil favorable des Mairies de St-Paul-de-Fenouillet et de Maury. À noter que, dans la Haute-Garonne, les randonneurs et l'AF3V ont demandé au Conseil Général de créer 15km de la V81 dans la vallée du Salat, entre Roquefort, Salies-du-Salat et Mane, sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée, propriété du département depuis 10 ans. Les clubs FFCT ont été présents pour soutenir le projet et la randonnée, notamment à Anglet et à Orthez. Les Associations de cyclistes urbains ont aussi agi localement, cf. à Biarritz, à Pau, à Foix, à Pamiers, et dans les Pyrénées-

Orientales. L'Association Cyclo-camping international, qui soutenait la randonnée, était représentée par plusieurs de ses adhérents qui ont pédalé sur 700km. Voir les articles parus, les courriers avec les élus (réponses), des photos sur le site de la randonnée : <http://www.vvv-sud.org/randovvv-sud2013>

Région Aquitaine

Lot-et-Garonne

Projet de Voie Verte Mézin à Saint-Pé-Saint-Simon (21km) : 700m réalisés à Mézin

Le Département du Lot-et-Garonne, dans le cadre de son schéma directeur des aménagements cyclables, prépare un projet de Voie Verte entre Mézin et Saint-Pé-Saint-Simon (limite département des Landes), 21km. Cet itinéraire sera situé sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée, et le long de la Gélise, en majorité en zone naturelle protégée (zone Natura 2000). Il permettra de rejoindre la Voie Verte en cours d'aménagement dans les Landes, avec un revêtement très sommaire, entre Gabarret et Villeneuve-de-Marsan. Ces deux Voies Vertes se situent sur le futur axe de l'Eurovéloroute n°3. Le tronçon de 21km en Lot-et-Garonne sera financé par l'Union Européenne (996 000 €), le Conseil Régional (830 500€) et le Conseil Général (1,5 millions €). En 2013 il existe un court tronçon aménagé en 2011 en Voie Verte sur 700m à Mézin, en Lot-et-Garonne, au départ de l'ancienne gare, le long de la D5. Ce tronçon se situe « hors zone Natura 2000 ». Une traversée de la D5 est aménagée. Un panneau annonce le projet de Voie Verte entre Mézin et St-Pé-St-Simon (21km). Mais rien n'avance depuis deux ans, sans doute car les études préalables sont longues vu les zones naturelles protégées que traversera cette Voie Verte ...

Voir article du 29-11-2011 : <http://www.sudouest.fr/2011/11/29/quid-de-la-voie-verte-566020-757.php>

Voir article du 25-03-2012 : <http://www.ladepeche.fr/article/2012/03/25/1314653-mezin-le-sous-prefet-en-visite.html>

Voir les projets: <http://www.vvv-sud.org/projetslotetgaronne.html>

Voir informations sur l'ancienne voie ferrée :

<http://gasconha.com/debat/spip.php?article123>

Et : <http://railgascogne.canalblog.com/archives/2011/02/09/20342885.html>

Pyrénées-Atlantiques

La Voie Verte primée par les cyclistes de Pau

Dans le cadre de la Fête du Vélo organisée par l'Association « Pau à vélo » à Pau les cyclistes présents ont choisi les aménagements cyclables qu'ils jugeaient les mieux réussis, les plus utiles. La Voie Verte créée le long du Gave a été plébiscitée.

Voir article du 03-06-2013 :

<http://www.larepubliquedespyrenees.fr/2013/06/03/amenagements-cyclables-les-tops-et-les-flops,1134561.php>

Voir fiche de la Voie Verte : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=369>

Pyrénées-Atlantiques

Biarritz : inauguration d'un double sens cyclable par « Bizi »

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement, l'association BIZI a mené une action symbolique. Plus d'un an après les engagements pris -à la suite de la campagne Bizi Kleta- par la municipalité de Biarritz en matière d'aménagements cyclables, BIZI a constaté que rien n'a été fait. Aussi le mercredi 5 juin 2013, 110 militants-tes et sympathisants-tes de cette association altermondialiste basque Bizi ont inauguré le tout premier aménagement cyclable de Biarritz. ... Il s'agit d'un double sens cyclable de la rue Mazagran, situé en plein cœur du centre ville de Biarritz. A noter : la randonnée vélo militante de l'AF3V empruntera cette rue le 1^{er} Juillet 2013, à « contre-sens », pour pouvoir longer la côte basque au coeur de la ville ...

Voir : <http://www.bizimugi.eu/fr>

Voir (lien direct) : <http://www.bizimugi.eu/fr/110-activistes-inaugurent-le-premier-amenagement-cyclable-de-biarritz/>

Voir site de la randonnée 2013 : <http://toulousevelo.le-pic.org/randovelosud2013>

Pyrénées-Atlantiques

Projet de prolongement de la piste cyclable du quai Resplandy (rive gauche de l'Adour) à Bayonne (Véloroute V81), et de passerelle sur l'Adour

La Ville de Bayonne a réalisé une magnifique piste-voie verte urbaine de 1000m sur le quai Resplandy, en rive gauche de l'Adour, en amont du centre-ville. Cet aménagement s'inscrit dans le projet de Véloroute « Pyrénées-Gave-Adour » (Véloroute du Piémont Pyrénéen V81) qui reliera Bayonne à Urt en rive gauche de l'Adour. En 2013 le Maire de Bayonne a soutenu les demandes formulées par l'AF3V lors de la randonnée militante Anglet-Le Barcarès : demande d'accélération des travaux du département sur le tronçon Bayonne-Urt. Dans sa réponse à l'AF3V, le Maire de Bayonne a annoncé que la piste-voie verte du quai Resplandy sera prolongée de 500m jusqu'au pont de l'autoroute - en Septembre 2013 ces travaux sont commencés !-. Une passerelle piétons-vélos sera aussi ouverte sur le nouveau pont ferroviaire qui franchit l'Adour au niveau du quai Resplandy.- En Septembre 2013 cette passerelle est construite, il manque les accès- Voir la lettre du 22-07-2013 et le projet de V81 dans le département ici : <http://www.vvv-sud.org/pyreneesatlantiques.html>

Voir projet de passerelle : <http://www.alain-spielmann.fr/projets/ponts/nouveau-pont-sur-l-adour-a-bayonne-pyrenees-atlantiques-aquitaine-france-2006-2013>

Pyrénées-Atlantiques

Projet de passerelle sur le Gave entre Nay et Igon (Véloroute Pyrénées-Gave-Adour V81)

Dans le cadre du projet départemental de Véloroute « Pyrénées-Gave-Adour » (entre Lestelle-Bétharam et Anglet) (Véloroute du Piémont Pyrénéen V81), la Communauté de Communes du Pays de Nay a décidé en Juin 2013 de réaliser une passerelle sur le Gave de Pau, entre Nay et Igon, en réutilisant les piles de l'ancien pont ferroviaire de Baburet. Une passerelle piétons cyclistes est prévue d'autre part au-dessus d'un canal. Début des travaux envisagé à l'automne 2013.

Voir : <http://nay.blogs.larepubliquedespyrenees.fr/archive/2013/06/12/pays-de-nay-projets-en-route-a-la-communaute.html>

Voir les projets du département : <http://www.vvv-sud.org/pyreneesatlantiques.html>

Région Languedoc-Roussillon

Aude

3^{ème} Convergence cycliste à Cailhau (Aude) le 14 Septembre pour demander la Voie Verte Bram-Cailhau-Moulin-Neuf : venez nombreux

Les associations audoises Aud'2V et Malepère Evasion, avec le soutien de l'association Vélo délégation régionale de l'AF3V et de la FFCT, organisent la 3^{ème} Convergence cycliste à Cailhau (Aude) le samedi 14 Septembre 2013. Ce rassemblement s'inscrit dans le cadre de la Journée nationale des Voies Vertes organisée par l'AF3V. L'objectif est de demander la réalisation d'une Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée Bram-Cailhau-Moulin-Neuf, pour relier le canal du Midi à l'itinéraire du Piémont Pyrénéen (V81). Le Conseil Général de l'Aude a décidé cet aménagement en 2011, les études sont en cours, et les usagers veulent montrer leur mobilisation pour que les projets se concrétisent vite.

Voir le programme ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article694>

Gard

Non au péage pour piétons et cyclistes au Pont-du-Gard : succès du rassemblement du 8 Juin Continuez à signer la pétition !

Le rassemblement citoyen des piétons, cyclistes, kayakistes, promeneurs, habitants au pont du Gard le samedi 8 Juin 2013 à 11h a été un succès. Il était organisé par plusieurs associations : Patrimoine Pont du Gard, CODEP FFCT du Gard, association Voie Verte Pont du Gard, relais départemental de l'AF3V. Plus de 500 personnes se sont réunies, avec des élus, la presse. Habitants, usagers piétons, cyclistes, kayakistes, citoyens, ... tous ont donné des témoignages et demandé la suppression du péage imposé aux promeneurs piétons et cyclistes empruntant le pont Pitot, parallèle au Pont du Gard. Voir les reportages télévision, les vidéos et photos ci-dessous.

Attention, rien n'est gagné, il faut continuer à signer la pétition mise en ligne par l'Association Pont du Gard et Patrimoine ici : <http://pdgp.logadap.net/spip.php?article82>
Voir Association Voie Verte du POND du Gard, avec la vidéo complète des interventions le 8 Juin : <http://voie-verte-comps.blogs.midilibre.com>

Voir une première vidéo de France 3 : <http://languedoc-roussillon.france3.fr/node/238087>

Voir FRANCE 3 en "prime time" du 19/20 régional (journal intégral avec lien périmable) :

http://pluzz.francetv.fr/videos/jt_1920_languedoc_roussillon_83589723.html

<http://pluzz.francetv.fr/videos/jt_1920_languedoc_roussillon_83589723.html>

Le même en extrait spécifique plus court :

<https://docs.google.com/file/d/0By8yY34bdPZNZ0ptbjRydDNhbTQ/edit>

Voir site avec photos : <http://www.midilibre.fr/2013/06/08/nimes-les-images-de-la-manif-au-pont-du-gard,712926.php>

Voir article du 08-06-2013 : <http://www.midilibre.fr/2013/06/08/nimes-le-pont-du-gard-envahi-par-les-pietons,712847.php>

Voir article du 09-06-2013: <http://www.ledauphine.com/vaucluse/2013/06/09/le-pont-du-gard-doit-rester-gratuit>

Voir photos de JL Mante :

<https://picasaweb.google.com/116104641338845270531/PontDuGard8Juin2013?authuser=0&authkey=Gv1sRgCJ2q9s7Kxrjv9gE&feat=directlink>

Signez la pétition ici : <http://pdgp.logadap.net/spip.php?article82>

Gard

Fête de la Voie Verte du Pont du Gard dimanche 22 septembre 2013 : venez nombreux

L'Association Voie Verte du Pont du Gard, qui agit pour la création de la Voie Verte Remoulins-Pont du Gard, organise, dans le cadre de la Journée nationale des Voies Vertes, la « Fête de la future voie verte ». Venez nombreux soutenir ce projet, et demander que la Voie Verte traverse, comme prévu dans le projet initial, le site du Pont du Gard. Rendez-vous pour les cyclistes à 9h à Meynes (place de la Mairie). Balade VTT-VTC de 17km aller, 34km aller-retour.

Signez la pétition mise en ligne par l'Association Pont du Gard et Patrimoine, ici :

<http://pdgp.logadap.net/spip.php?article82>

Voir : <http://www.vvv-sud.org/Gard-bis.html>

Voir : <http://voie-verte-comps.blogs.midilibre.com/archive/2013/07/24/fete-de-la-future-voie-verte-du-pont-du-gard-777013.html>

Pyrénées-Orientales

Voie Verte du col de Panissars ouverte (5km)

Cette courte et magnifique Voie Verte constitue le dernier tronçon de l'Euro-Véloroute Méditerranéenne (EV8) en France. Elle conduit au point de passage des Pyrénées, le col de Panissars, altitude 569m. C'est une Voie Verte de crête, à faibles pentes, qui serpente dans le massif des Pyrénées dans la forêt de chênes verts. Les vues sont superbes sur les montagnes, le Canigou, la plaine du Roussillon. Au col de Panissars on peut admirer les ruines de la voie romaine, et le fort de Bellegarde. L'accès au début de la Voie Verte à Riunoguers se fait par une forte montée sur la Véloroute EV8, jalonnée depuis le Boulou et Argelès-sur-Mer.

Voir: <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=382>

Pyrénées-Orientales

Véloroute Le Boulou- col de Panissars ouverte (15km)

Cette Véloroute, ouverte en Juin 2013, est le dernier tronçon français de l'Euro-Véloroute Méditerranéenne (EV8). Elle conduit au point de passage des Pyrénées, le col de Panissars, altitude 569m. Elle prolonge la partie Argelès-sur-Mer-Le Boulou (19km) créée en 2011. Cet itinéraire, très bien jalonné, comporte une partie escarpée de 5km, pour monter à Riunoguers, altitude 300m. Les 5 derniers kilomètres sont une Voie Verte magnifique, créée sur une piste forestière.

Véloroute Argelès-sur-Mer-Le Boulou : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=373>

Voie Verte du col de Panissars : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=382>

Véloroute Le Boulou-col de Panissars : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=385>

Région Limousin

Pas de « Brève » pour cette région.

Région Midi-Pyrénées

Ariège

Inauguration de la Voie Verte Foix-Saint-Girons et projets du département

L'inauguration de la Voie Verte "Foix-Saint-Girons" (42km) le 19 Mai 2013, et la Fête des 18 et 19 Mai 2013, ont été un succès, malgré une météo "médiocre". Voir la vidéo d'Ariège News où le président du Conseil Général annonce deux projets : 1- l'amélioration de la Voie Verte Mirepoix-Moulin Neuf-Camon-Lavelanet ; 2- le prolongement de la courte Voie Verte qui existe à Prat (3km), dans la vallée du Salat. Nous savons aussi que la Voie Verte "Foix-Saint-Girons", qui commence actuellement à Vernajoul, à 6km de Foix, sera prolongée prochainement jusqu'à la gare de Foix avec franchissement de l'Ariège sur le pont de la voie ferrée ... Et méritera alors pleinement son nom. Tous ces projets sont des éléments de la Véloroute du Piémont Pyrénéen V81, qui traversera un jour l'Ariège d'ouest en est sur 135km.

Voir : http://www.ariegenews.com/ariege/tourisme_loisirs/2013/62320/un-week-end-de-pentecote-entre-foix-et-saint-girons-plus-d-un-millier-.html

Voir la fiche du site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=279>

Gers

La Voie Verte de l'Armagnac Condom-Mouchan prolongée jusqu'à Gondrin (total 12km)

Le Conseil Général du Gers a un projet de Voie Verte sur une ancienne voie ferrée, entre Condom et Eauze (30km). Il a ouvert en 2009 un premier tronçon de 7km entre la ville de Condom, sur la Baïse et le parking de la D142, à 1km du village de Mouchan. En Août 2013 un deuxième tronçon de 5km est ouvert entre Mouchan et Caillau, à 3km du village de Gondrin. Longueur totale de la Voie Verte aménagée : 12km. On peut rejoindre le village de Gondrin en suivant la Voie Verte en travaux et déjà praticable à vélo. Ce bel aménagement en pleine nature sera prochainement ouvert sur 8kms supplémentaires, jusqu'à Montaut, à 4km du village de Montréal, et il offrira donc 20km de chemin en site propre, au cœur des coteaux de l'Armagnac. Voir le site de l'AF3V : http://www.af3v.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=9&voie=299

Haute-Garonne

La Vélo-station (678 places) de la gare de Toulouse a ouvert

Le Conseil Régional Midi-Pyrénées et la SNCF Midi-Pyrénées viennent de créer une Vélo-station de 678 places à la gare Matabiau de Toulouse : elle a ouvert le 6 juin 2013, et sera inaugurée en Septembre. 600 places sont réservées aux abonnés TER et du Réseau Routier Régional (RRR), avec un tarif attractif de 5€ par mois, 20€ par semestre, ou 30€ par an. Leur carte Pastel servira de badge. 78 places seront destinées aux non-abonnés TER ou RRR, qui devront prendre un abonnement Vélostation. Ce parc sécurisé (fermé)

est localisé au bord des quais, au rez-de-chaussée du Parcotrain Eiffia. Il est en fonction de 5h30 à 23h30 tous les jours, avec du personnel aux heures d'affluence. Ce parc est destiné en priorité aux "navetteurs", aux usagers quotidiens du train, pratiquant l'inter modalité train+vélo dans leurs déplacements domicile-travail: il leur permettra de ne plus stationner les vélos à l'extérieur de la gare (faible sécurité), et -ou- de ne pas les embarquer dans les trains aux capacités limitées ... L'Association Vélo, délégation de l'AF3V, avait demandé que ce parc de stationnement soit aussi ouvert aux usagers occasionnels, locaux et touristes, à la demi-journée et à la journée, et elle rappelle aux élus que ce besoin n'est pas satisfait par ce nouveau parc. Elle demande aussi une consigne à bagages pouvant accueillir de grands bagages des cyclistes : sacoches, remorques, vélos pliants,....

Voir le site de l'association Vélo (articles sur la politique du Conseil Régional, les demandes des cyclistes,): <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique46>

Voir article récent: <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article684>

Voir présentation sur le site du Conseil Régional: <http://bouger-en-midipyrenees.fr/fr/facilitez-vos-deplacements/services-en-gare/velo-station-toulouse-matabiau/>

Et: Actualité du 05 juin: <http://www.midipyrenees.fr/-Actualite-La-Velostation-de-la-gare-Toulouse-Matabiau-ouvre-ses-portes>

Voir des photos ici: http://www.actus-france.fr/midi-pyrenees/decouvrez-en-photos-la-nouvelle-velostation-700-places-pour-garer-son-velo-et-combiner-train-et-velo-a-la-gare-de-toulouse-matabiau_a170844_fr

Voir article du 06-06-13: <http://www.ladepeche.fr/article/2013/06/06/1643656-velo-ouverture-de-plus-de-600-places-a-matabiau.html>

Agenda sud France

Voir les manifestations organisées sur les Véloroutes et Voies Vertes dans le sud de la France, ici : <http://www.vvv-sud.org/animation.html>

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://isabelleetlelevelo.20minutes-blogs.fr>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

Espagne : Infos Vias Vertes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBoletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez -les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Vélo (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

***NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information,
envoyez nous un e-mail.***